

Liberté Égalité Fraternité







«Il ne faut pas confondre sobriété et austérité»

Capucine Leclercq, Responsable du Pôle Énergie Climat du Grand Douaisis

décembre 2020. Le Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) du SCoT Grand Douaisis (55 communes, 2 intercommunalités et plus de 220 000 habitants) est adopté à l'unanimité. C'est l'aboutissement d'une démarche initiée près de 10 ans plus tôt... L'ambition? Faire de ce territoire des Hauts de France un territoire sobre et neutre en carbone en 2050, avec comme première étape, le lancement d'actions de sobriété sur le territoire.

La particularité de ce projet, mené dans le cadre d'un partenariat de rechercheaction avec l'Association Virage Energie, spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale - réside dans le travail de définition de la sobriété. « Pour beaucoup, la notion de sobriété est assez abstraite. Elle est souvent confondue avec l'austérité. Les gens ont du mal à se rendre compte de son utilité parce qu'elle touche au quotidien et demande de revoir son mode de vie et ses habitudes. C'est pourquoi, nous avons beaucoup travaillé à une définition permettant aux gens de s'approprier ce terme et d'en voir tous les avantages dans différents aspects du quotidien. C'est ce qui a fait la différence », témoigne Capucine Leclercq, Responsable du Pôle Energie Climat en charge de la mise en œuvre du PCAET.

Pour le SCoT*, la sobriété comportera ainsi 6 dimensions: énergétique, matérielle, structurelle, d'usage, organisationnelle et collaborative. Une définition qui va donc au-delà de la problématique de l'efficacité énergétique et implique des transformations structurelle et sociétale.

Cette réussite s'explique par une méthode pionnière de « co-construction participative » du PCAET menée avec l'ensemble des parties prenantes via des outils ludiques et pédagogiques: balades urbaines à vélo avec les habitants, jeu de carte sur la construction d'une stratégie territoriale de sobriété énergétique avec les élus et animation d'ateliers dont un sur « alimentation et sobriété énergétique » avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du SCoT qui leur ont permis une meilleure appropriation des enjeux. «En définitive, c'est tous ensemble, collectivement, que nous avons rédigé le PCAET. C'est une belle victoire et j'espère que d'autres suivront le pas ».

QUELQUES OBJECTIFS DU PCAET (À HORIZON 2026)

- → Lancer un plan mobilité
- → Déployer une stratégie bâtiments économes en énergie
- → Repenser l'aménagement du territoire
- → Encourager une agriculture durable et locale
- → Multiplier par 6 La production d'électricité renouvelable
- → Réduire de 50% les émissions de GES pour le secteur résidentiel, industriel et les transports